

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINO Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANO Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

1. KOFFI Simplicie Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.isn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémissa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIISSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOUMASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE OUINHI</u> GANDJI Gbènkpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPÉDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIKES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONUGBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkigou Isidore YANOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIES DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	<u>BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN</u> Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u>

	Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISSOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE

	N° Page : 618-628
47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANITAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMME D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>LES POTENTIALITES NATURELLES ET LES FACTEURS ANTHROPIQUES, COMME DETERMINANTS DE LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES</u> DAN Goussoua Achille, MAFOU Kouassi Combo, HINO Kouya N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Ulrich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITES TOURISTIQUES EN COTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767

58	REVENU, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE <u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777
59	<u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790
60	<u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783
61	<u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798
62	<u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813
63	<u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822

DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO

DYNAMICS OF CASHEW CULTIVATION AND THE EMERGENCE OF RURAL CONFLICTS IN THE KARAKORO SUBPREFECTURE

YÉO Watagaman Paul

Docteur Géographe, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Courriel : yeopaul012@gmail.com +225 0709637624

YÉO Siriki *

Docteur Géographe, Maître-Assistant, URED, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Courriel : yeodekobaf3@gmail.com, +225 0778882108, Identifiant ORCID : 0009-0002-0129-2220

YÉO Navanhan

Docteur Géographe, Assistant, URED, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire), Courriel : ynavanhan@gmail.com

Arsène DJAKO

Géographe, Professeur Titulaire, URED, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Courriel : djakoarsene@yahoo.fr

Résumé

La sous-préfecture de Karakoro, dans le nord de la Côte d'Ivoire, a connu au cours des vingt dernières années un véritable essor de la culture de l'anacarde, devenant l'un des piliers de l'économie rurale locale. Cette dynamique traduit le besoin de revenus monétaires plus sûrs et implique une profonde reconfiguration des terres. L'objectif de cette recherche est d'analyser la dynamique spatiale de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Karakoro, afin de mettre en évidence les transformations qu'elle induit dans l'organisation des terroirs ruraux et dans les systèmes fonciers locaux. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle la reconfiguration de l'occupation des terres et la modification des modes traditionnels de gestion foncière expliqueraient la dynamique spatiale de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Karakoro. L'approche méthodologie intègre enquêtes qualitatives et quantitatives, fondées sur une recherche documentaire complétée par une observation directe, des entretiens et une enquête par questionnaire auprès de 235 chefs de ménage répartis sur sept localités. Le traitement des données par SIG, les statistiques descriptives et les analyses thématiques ont été réalisés. Les résultats montrent qu'en trente ans les vergers d'anacardiens sont devenus la principale classe d'occupation du sol, passant de 16,36 % du territoire en 1995 à 34,05 % en 2025. Cette expansion favorise l'émergence de conflits, notamment entre agriculteurs et éleveurs (78,72 % des cas). Le règlement traditionnel demeure prédominant (80 % des cas), tandis que le recours aux autorités administratives concerne les litiges les plus complexes.

Mots clés : anacarde, conflits fonciers, dynamique, gouvernance foncière, rural.

Abstract

Over the past twenty years, the subprefecture of Karakoro, in northern Côte d'Ivoire, has experienced a significant boom in cashew cultivation, which has become one of the pillars of the local rural economy. This trend reflects the need for more reliable monetary income and has led to a profound reconfiguration of land use. The objective of this research is to analyze the spatial dynamics of cashew cultivation in the Karakoro subprefecture, in order to highlight the transformations it induces in the organization of rural landscapes and in local land tenure systems. It is based on the hypothesis that the reconfiguration of land use and changes in traditional land management practices explain the spatial dynamics of cashew cultivation in the Karakoro subprefecture. The methodological approach combines qualitative and quantitative surveys, based on a literature review supplemented by direct observation, interviews, and a questionnaire survey of 235 heads of households across seven localities. Data processing using GIS, descriptive statistics, and thematic analyses were conducted. The results show that over the past thirty years, cashew orchards have become the primary land use category, increasing from 16.36% of the territory in 1995 to 34.05% in 2025. This expansion has fueled the emergence of conflicts, particularly between farmers and herders (78.72% of cases). Traditional dispute resolution

remains predominant (80% of cases), while recourse to administrative authorities is limited to the most complex disputes.

Keywords : cashew, land conflicts, dynamics, land governance, rural.

Introduction

En Afrique de l’Ouest, les mutations contemporaines des systèmes agricoles témoignent d’une recomposition profonde des économies rurales, sous l’effet conjugué de l’intégration aux marchés mondiaux et d’une pression sans précédent sur les ressources naturelles. En Côte d’Ivoire, ce processus de transformation est particulièrement manifeste à travers l’ascension fulgurante de la culture de l’anacarde, devenue en seulement quelques décennies l’un des piliers fondamentaux de l’économie nationale (RUF A., 2010, p47). Initialement introduite dans le cadre de programmes de reboisement et de diversification, l’anacarde s’est imposé comme le moteur vital des régions septentrionales, offrant une source de revenus indispensable aux populations locales. Pour de nombreux ménages ruraux, cette spéculation agricole constitue aujourd’hui un bouclier économique essentiel face aux dérèglements climatiques et à la précarité des rendements vivriers traditionnels. Selon CHAUVEAU J. P. (2006, p112), la filière anacarde occupe désormais une place stratégique dans les politiques de lutte contre la pauvreté rurale en Côte d’Ivoire.

Cependant, dans la sous-préfecture de Karakoro, cette réussite économique s’accompagne d’un bouleversement radical de l’organisation spatiale et des paysages agraires. L’expansion rapide des plantations d’anacardiers modifie physiquement le territoire : les anciennes jachères, les zones de parcours pastoral ainsi que les espaces autrefois réservés aux cultures vivrières sont systématiquement convertis en vergers pérennes (KONÉ M., 2018, p63). Cette dynamique, si elle favorise l’amélioration du niveau de vie des producteurs, contribue parallèlement à saturer l’espace foncier et à raviver des rivalités latentes pour le contrôle de la terre. Dans plusieurs localités de la sous-préfecture de Karakoro, les tensions s’exacerbent, opposant autochtones et migrants, agriculteurs et éleveurs, ou même les membres d’une même famille autour de questions d’héritage et de délimitation des parcelles. La nouvelle valeur marchande acquise par les terres cultivées bouscule les rapports sociaux et fragilise les mécanismes coutumiers de régulation foncière (LUND S., 2008, p2).

Dès lors, le cœur de notre recherche réside dans la contradiction majeure entre la prospérité financière générée par l’expansion de l’anacarde et l’instabilité sociale qu’elle provoque à Karakoro. Face à ce constat, une interrogation s’impose : de quelle manière la dynamique spatiale de la culture de l’anacarde influence-t-elle l’émergence et la recrudescence des conflits ruraux dans la sous-préfecture de Karakoro ? L’objectif de cette recherche est d’analyser la dynamique spatiale de la culture de l’anacarde dans la sous-préfecture de Karakoro, afin de mettre en évidence les transformations qu’elle induit dans l’organisation des terroirs ruraux et dans les systèmes fonciers locaux. L’hypothèse qui sous-tend l’étude soutient que la reconfiguration de l’occupation des terres et la modification des modes traditionnels de gestion foncière s’expliquent par la dynamique spatiale de la culture de l’anacarde dans la sous-préfecture de Karakoro

1. Matériel et méthode

1.1. Présentation de l’espace d’étude

La sous-préfecture de Karakoro est située au Nord de la Côte d’Ivoire, dans une zone de transition soudano-sahélienne, caractérisée par un climat à deux saisons et une végétation de savane arborée. L’économie locale repose principalement sur l’agriculture. Les cultures d’exportation concernent le coton, la production de la noix de cajou. Les cultures vivrières et

de l'élevage s'y développent parallèlement. Sa population est estimée à 22 982 habitants selon le RGPH (2021). Les principales activités restent l'agriculture et l'élevage. Elle appartient au département de Korhogo dans la région du Poro au Nord de la Côte d'Ivoire. Elle est limitée au Nord par le département de Sinématiali ; au Sud par la sous-préfecture de Napié, à l'Est par la sous-préfecture de Komborodougou et à l'Ouest par la sous-préfecture de Korhogo comme l'indique la figure 1.

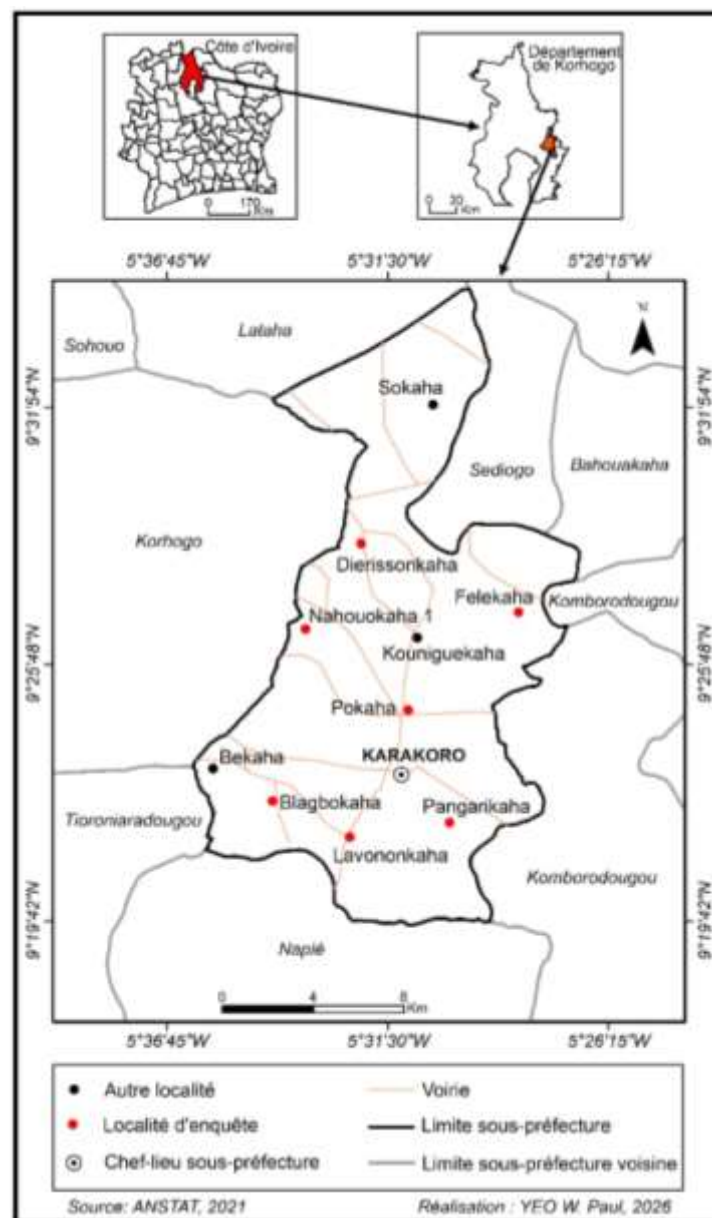


Figure 1 : Présentation de la sous-préfecture de Karakoro et les villages d'enquêtes

1.2. Méthode et outils

La démarche méthodologique adoptée pour cette étude combine une approche qualitative et quantitative. Elle s'appuie sur les outils de collecte de données que sont la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire. La recherche documentaire s'est circonscrite à la lecture des écrits de plusieurs auteurs. Ces écrits sont essentiellement portés sur l'essor de la culture de l'anacarde en Afrique en général et en particulier en Côte d'Ivoire, sans toutefois oublier l'impact socio-économique engendré par la dynamique de cette culture. L'enquête par questionnaire s'est adressée à un échantillon de 235

chefs de ménages. Ceux-ci ont été choisis au hasard dans chaque localité investiguée. La technique de l'échantillonnage par quota a permis, en fonction de la population mère (604 ménages), de répartir proportionnellement les 235 chefs de ménages dans les sept (07) localités enquêtées (tableau 1). La détermination de la taille de l'échantillon s'est basée sur les données issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2021 selon la formule suivante : $n = [Z^2 (PQ) N] / [e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]$. n : taille de l'échantillon ; N : taille de la population mère (N = 604 ménages) ; z : coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ; e : marge d'erreur ; P : proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion varie entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne disposerait d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci sera fixée à 50% (0,5) et Q = 1 - P. Pour cette étude, en supposant que p = 0,50 ; Q = 0,50. À un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05. Les sept (07) localités enquêtées ont été choisies selon les critères de répartition spatiale équilibrée à l'échelle de la sous-préfecture ; des localités où la pratique de la culture de l'anacarde est fortement intensifiée mais aussi faiblement pratiquée afin de mieux appréhender le phénomène. Le tableau 1 suivant présente le nombre de chefs de ménages enquêtés par localité.

Localités	Nombre de ménages	Nombre de ménages enquêtés	Pourcentages (%)
Blagbokaha	59	23	9,80
Dierissonkaha	155	60	25,53
Felekaha	29	11	4,69
Lavononkaha	67	26	11,06
Nahouokaha1	26	10	4,25
Pangarikaha	86	34	14,46
Pokaha	182	71	30,21
Total	604	235	100

Tableau 1 : Répartition des chefs de ménages enquêtés par localités
Source : RGPH, 2021

Ainsi, le recours à la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire a permis de collecter un ensemble de données relatives à la culture de l'anacarde et l'émergence des conflits dans la circonscription sous-préfectorale de Karakoro. Les données collectées ont été traitées à l'aide d'outils cartographiques (SIG), de tableaux statistiques et d'analyses thématiques.

2. Résultats

2.1. Dynamique spatio-temporelle des vergers d'anacardiers dans la sous-préfecture de Karakoro

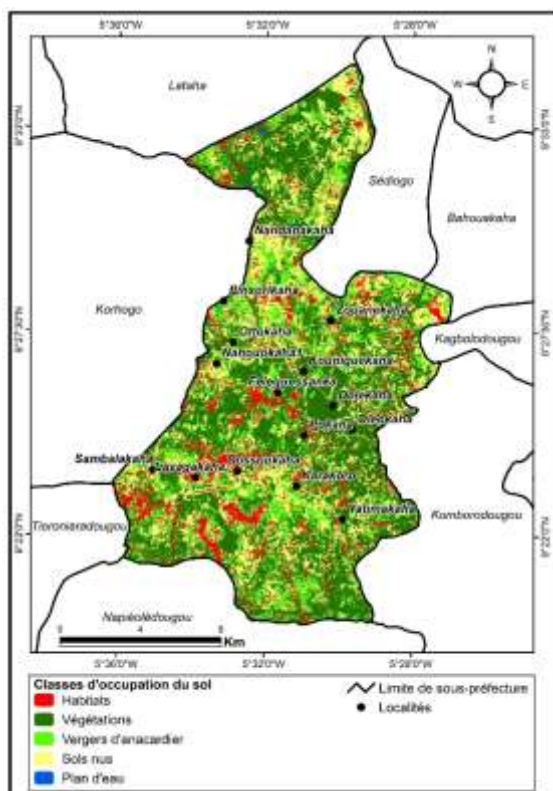
2.1.1. L'extension des vergers d'anacardiers, facteur d'émergence des conflits à Karakoro

L'introduction de la culture de l'anacarde et son développement dans la sous-préfecture de Karakoro a entraîné la régression de la végétation herbeuse nourriture de base des bovins. Aussi les anciennes jachères, les couloirs de transhumance et certaines parcelles de vivriers ont été converties en plantations d'anacardiers créant ainsi une forte pression foncière sur les terres arables. Cette situation est à l'origine des conflits fonciers et conflits entre agriculteurs et éleveurs dans cette localité.

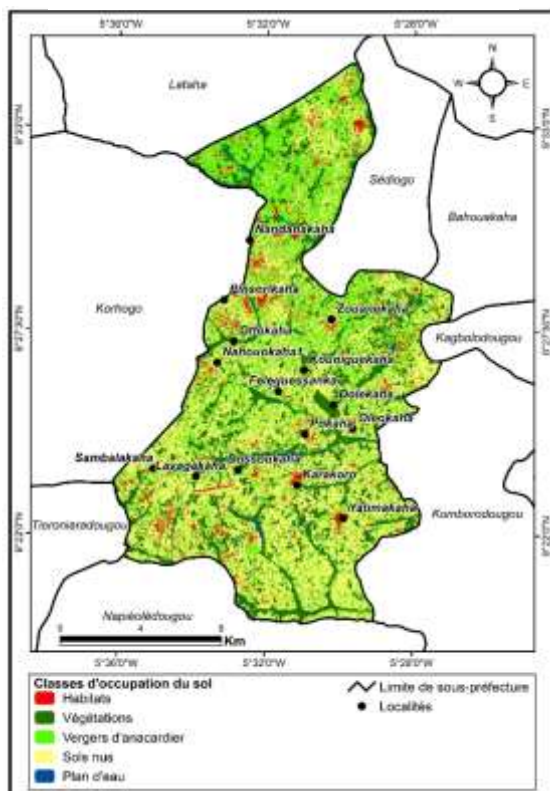
2.1.2. Expansion spatiale des vergers et recomposition des terroirs

Les vergers d'anacardiers existent depuis plusieurs décennies dans le Nord ivoirien. Mais ils se sont rapidement étendus sur l'ensemble du territoire de Karakoro à partir des années 2000, transformant profondément le paysage rural comme le présente la planche cartographique 1.

Occupation du sol Karakoro 1995



Occupation du sol Karakoro 2010



Occupation du sol Karakoro 2025

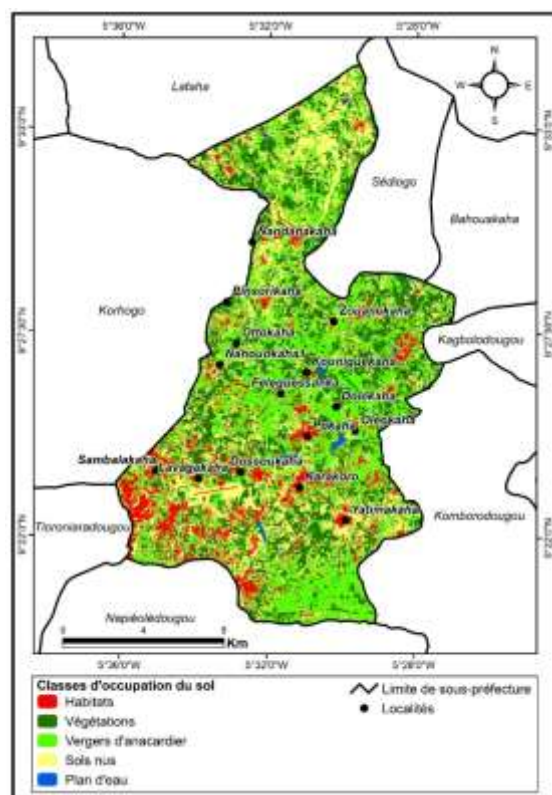


Planche cartographique 1 : Dynamique de l'occupation du sol à Karakoro de 1995 à 2025

Source : Landsat 05, 1995, 2010 et Landsat 09, 2025; YÉO Siriki Mars 2025

La planche cartographique 1 présente la dynamique de l'occupation du sol à Karakoro de 1995 à 2025. L'analyse de ces différentes cartes permet de comprendre la transformation du paysage de la sous-préfecture de Karakoro suite à l'adoption de la culture de l'anacarde. Le tableau 2 met en évidence les superficies et les proportions des classes d'occupation du sol.

Années	1995		2010		2025	
Classes occupation du sol	Superficies (ha)	Proportions (%)	Superficies (ha)	Proportions (%)	Superficies (ha)	Proportions (%)
Habitat	2338,93	9,89	1360,41	5,76	2460,39	10,41
Végétation	11023,60	46,63	4723,03	19,98	6464,75	27,35
Vergers d'anacardiens	3867,13	16,36	7160,68	30,29	8048,60	34,05
Sols nus	6343,58	26,83	10018,52	42,38	6382,62	27,00
Cours d'eau	66,84	0,28	375,82	1,59	283,58	1,20
Total	23640	100	23638	100	23640	100

Tableau 2 : Classes d'occupation du sol dans la sous-préfecture de Karakoro de 1995 à 2025
Source : Landsat 05, 1995, 2010 et Landsat 09, 2025

L'analyse du tableau des classes d'occupation du sol à Karakoro, met en évidence une transformation majeure du paysage agricole, marquée par une augmentation croissante des vergers d'anacardiens au détriment des autres formations végétales. L'évolution des données entre 1995 et 2025 souligne l'ampleur de cette dynamique. En 1995, les vergers d'anacardiens couvraient 3 867,13 hectares (16,36 % du territoire). En 2025, cette superficie a atteint 8 048,60 hectares, occupant désormais 34,05 %, soit le tiers de la superficie de la sous-préfecture. Alors qu'ils occupaient une place secondaire en 1995 derrière la végétation naturelle (46,63 %) et les sols nus (26,83 %), les vergers d'anacardiens sont devenus, en 2025, la première classe d'occupation du sol à Karakoro.

L'expansion spectaculaire peut être justifiée par plusieurs facteurs socio-économiques et environnementaux classiques pour cette sous-préfecture. L'anacarde est une culture de rente dont la noix brute est destinée à l'exportation. Sa rentabilité incite les agriculteurs à convertir les espaces de végétation naturelle en vergers. En outre, planter des arbres pérennes comme l'anacardier permet aux paysans de marquer durablement leur propriété sur la terre, empêchant ainsi d'éventuelles réappropriations ou litiges fonciers. L'anacardier est un arbre robuste qui supporte bien les sols pauvres et les périodes de sécheresse, ce qui en fait une alternative sûre face à la baisse de rendement des cultures vivrières traditionnelles. Une fois le verger établi, il nécessite moins de main-d'œuvre que les cultures annuelles, permettant aux producteurs de gérer de plus grandes surfaces.

Ainsi, en trois décennies, la sous-préfecture de Karakoro est passée d'un paysage dominé par la végétation naturelle à un paysage de monoculture arbustive, l'anacardier étant devenu le moteur central de l'occupation du sol.

2.2. Les conflits liés à l'extension des vergers d'anacardiens et leurs modes de gestion dans la sous-préfecture de Karakoro

2.2.1. La prédominance des conflits agriculteurs-éleveurs

Le foncier support de production agricole, constitue aujourd'hui un bien de plus en plus convoité dans les différentes localités de la Côte d'Ivoire, en particulier la sous-préfecture de Karakoro. Avec l'essor de la culture de l'anacarde, l'on constate une émergence de conflits entre agriculteurs et éleveurs mais aussi fonciers. La figure 2 montre les proportions de ces conflits observés au niveau de la sous-préfecture de Karakoro.

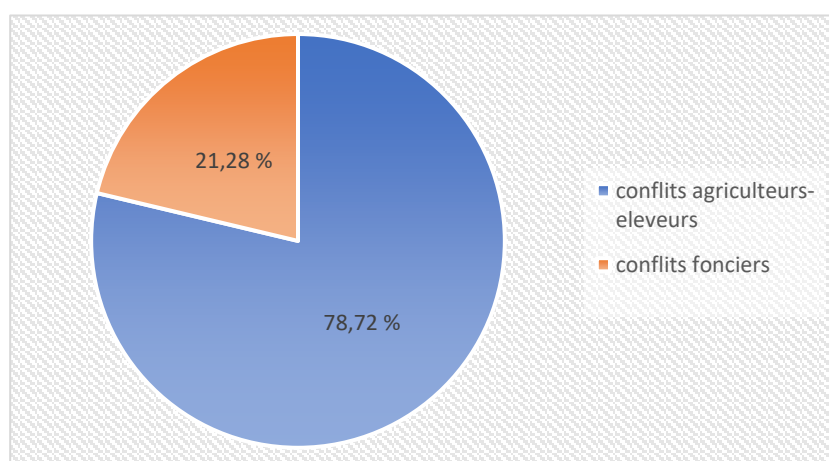


Figure 2 : Types de conflits observés dans la sous-préfecture de Karakoro
Source : Nos enquêtes, juillet-Août 2025

L'observation de la figure 2 met en relief la récurrence des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ce type de conflit représente 78,72%, des conflits observés au niveau de la sous-préfecture de Karakoro.

En effet, l'étalement des vergers d'anacardiens par les paysans du fait du prix de la noix de cajou jugé intéressant serait à la base de ces conflits. La zone d'étude fait partie de la zone dite « zone dense » de Korhogo où on observe une densité de population de plus 75 habitants par kilomètre carré. Ainsi, les jachères et même les couloirs de transhumance des bovins ont été occupés par les vergers d'anacardiens. Alors que l'élevage qui a longtemps été considéré comme la chasse gardée de populations étrangères peules, voit de plus en plus l'implication des populations autochtones senufo de la sous-préfecture de Karakoro. Les têtes de bœufs sont utilisées pour la culture attelée.

Ensuite, viennent les conflits fonciers avec 21,28%. Les conflits fonciers dans la sous-préfecture sont très peu rependus, eu égard aux us et coutumes. En effet, la gestion du foncier en pays senufo est régie par un fétiche appelé « Logo » et qui est beaucoup mortel. Ce qui emmène les paysans à se méfier des conflits liés au foncier sauf s'ils n'ont pas le choix. C'est pourquoi, ces conflits ne représentent que 21,28%. Ces conflits fonciers sont repartis en trois sous-groupes comme l'indique la figure 3.

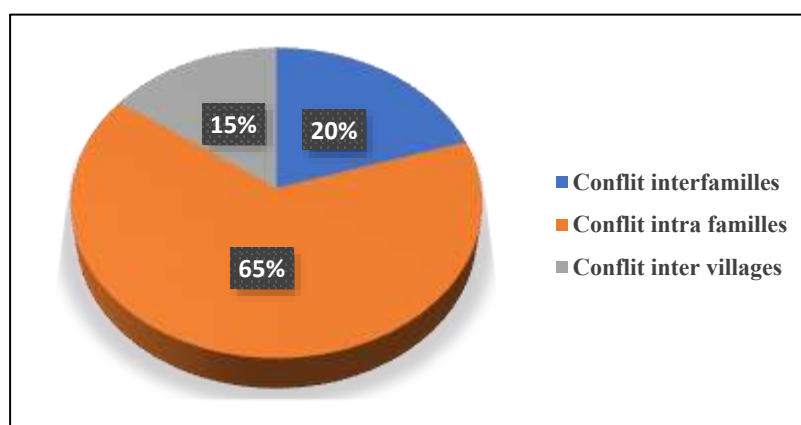


Figure 3 : Proportion des types de conflits fonciers
Source : Nos enquêtes, juillet-Août 2025

La figure 3 met en évidence la typologie de conflits fonciers observée dans la sous-préfecture de Karakoro. Il ressort de l'observation de cette figure que les conflits fonciers dans les localités enquêtées sont plus dominés par les conflits intra-familiaux avec une proportion estimée à 65 %, ensuite viennent les conflits inter-villages et inter-familles avec respectivement des taux évalués à 15% et 20%. En effet, les conflits intra-familiaux sont plus fréquents car avec le prix de la noix de cajou apprécié par les paysans, chaque membre de la famille souhaite avoir sa parcelle afin d'être aussi propriétaire de vergers pour bénéficier directement des retombées économiques. Lors de nos enquêtes, l'un des paysans gardant l'anonymat a souligné « *que dans l'un des villages enquêtés un héritier a tenté d'assassiner son propre père afin d'hériter de la plantation* ». En réalité, les chefs de ménages sont les propriétaires des terres de chaque famille et sont censés détenir les vergers. Mais, l'intérêt économique lié à la noix de cajou fait que chaque membre de la famille veut forcément son lopin de terre et cette situation est à l'origine de la démultiplication des conflits intra-familiaux. La figure 4 présente la répartition spatiale des conflits fonciers et entre agriculteurs-éleveurs à Karakoro.

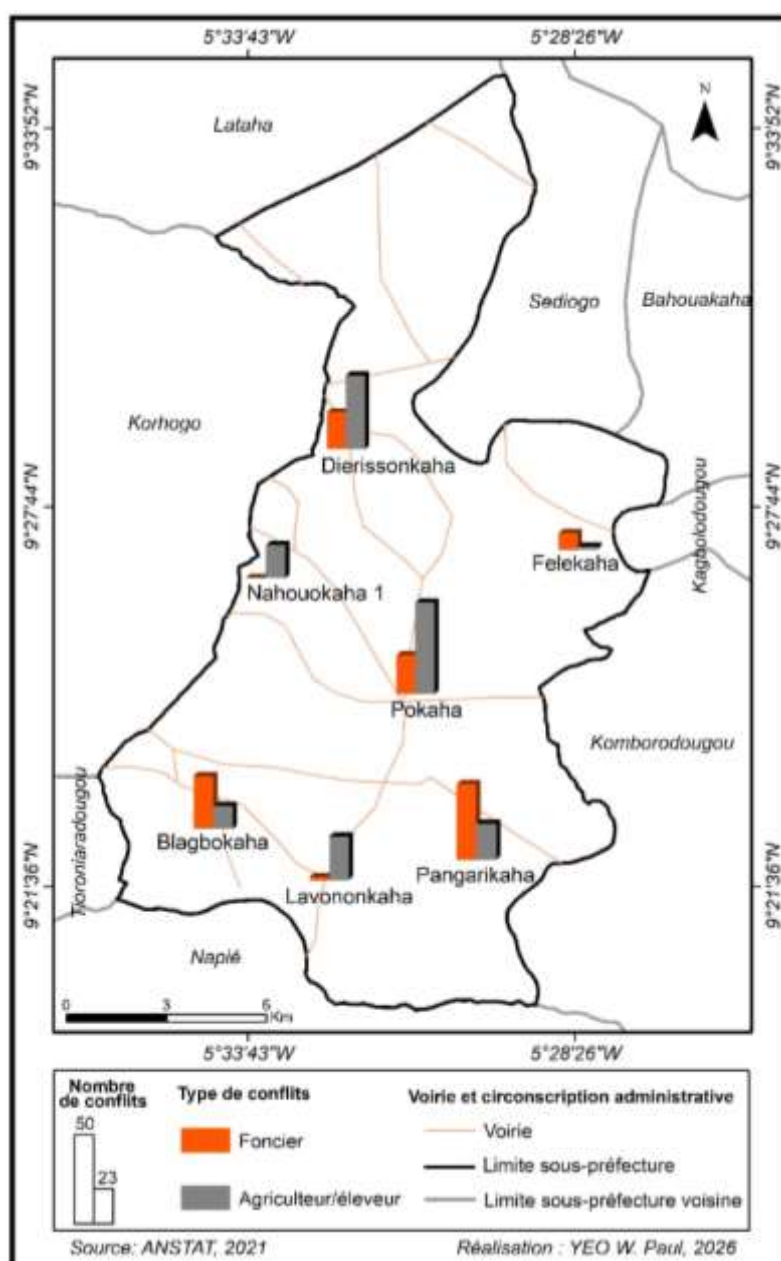


Figure 4 : Répartition spatiale des conflits liés à la dynamique de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture de Karakoro

La figure 4 révèle une inégale répartition des conflits dans les villages enquêtés de la sous-préfecture de Karakoro. Il ressort de cette analyse une prédominance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les villages enquêtés exceptés les villages de Pangarikaha, Blagbokaha et Felekaha. En effet, dans la sous-préfecture de Karakoro comme dans la plupart du nord ivoirien, l'élevage de bovins a pris rapidement de l'ampleur et se traduit par la multiplication des parcs sur le terrain. Le développement de l'activité et la forte pression sur les ressources ont entraîné des conflits opposant autochtones et nomades peulhs. Mais aujourd'hui, les conflits opposent des senoufos éleveurs et des senoufos agriculteurs car ceux-ci ont embrassé l'activité en lieu et place des peulhs. Le fort taux de conflit observé à Pangarikaha est lié au fait que ce village est devenu, aujourd'hui, un quartier de la ville de Karakoro. En effet, l'étalement de la ville a atteint ce village avec de nouvelles contraintes, notamment la vente des terrains pour construire des logements. Ainsi avec l'idée de se faire de l'argent dans la vente des terrains ; les conflits fonciers deviennent récurrents.

2.2.2. Le mode de gestion des conflits dans la sous-préfecture de Karakoro

La gestion des conflits à Karakoro mobilise une pluralité d'acteurs, mêlant autorités coutumières, administratives, producteurs et chefs de villages. Les comités villageois de médiation et les assemblées de chefs coutumiers jouent un rôle central dans la négociation et la résolution des différends liés aux parcelles d'anacardières. Mais l'on retient trois instances de résolutions de ces conflits. Ils sont réglés d'abord à l'amiable, ensuite au niveau des chefs traditionnels et enfin devant l'autorité sous-préfectorale quand les antagonistes n'arrivent pas à s'accorder au niveau des instances précédentes. L'objectif est d'éviter les représailles des paysans qui sont généralement les grands perdants. Les dégâts mineurs sont facilement acceptés par de simples excuses des éleveurs, mais quand ils deviennent importants, les commissions villageoises interviennent par des calculs pour indemniser la victime. Par exemple en cas de consommation des noix de cajou à la suite d'un passage de troupeau dans un verger, le propriétaire des bovins verse à titre de dommage l'équivalent de la récolte effectuée un jour avant le passage des bovins.

Lorsque le propriétaire des bovins estime que l'amende est trop élevée, il sollicite la chefferie pour une renégociation. Il arrive que les montants fixés par la commission villageoise soient revus à la baisse pour un souci de cohésion sociale. Mais, quand certains paysans estiment être lésés par ce genre de conciliabule, ils font recours au sous-préfet. On retient qu'à Karakoro deux modes de règlementation des conflits sont utilisés. Il s'agit du mode traditionnel et moderne ou encore administrative et judiciaire comme l'indique la figure 5.

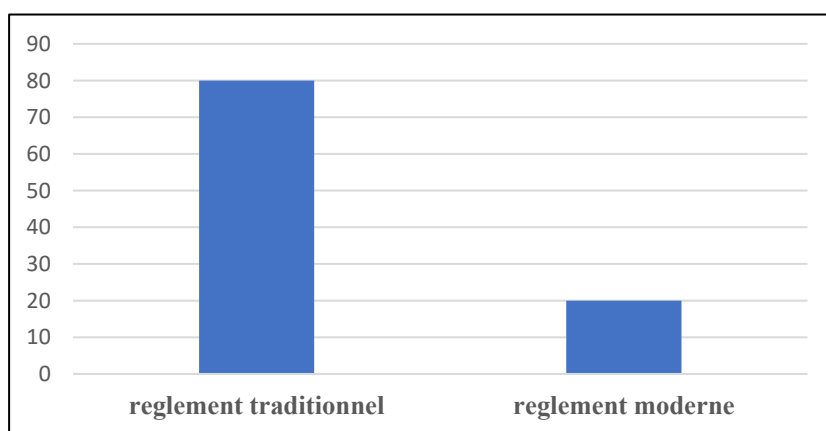


Figure 5 : Répartition des paysans selon le mode de règlement des conflits dans la sous-préfecture de Karakoro

Source : Nos enquêtes juillet -Aout 2025

La figure 5 présente deux modes de gestion des conflits dans la localité de Karakoro. Le mode de règlement traditionnel est sollicité à 80 % par les paysans. Seulement 20% de ces conflits sont soumis aux autorités administratives. Il s'agit des cas de luttes de terres entre les villages voisins et les dégâts causés par les bovins d'une importance capitale. Selon le sous-préfet, les conflits enregistrés à l'échelle de sa circonscription ont toujours été résolus. Mais, lorsqu'il n'y a pas d'issues, les protagonistes saisissent la justice. Ainsi, les conflits soumis à la résolution par la voie moderne sont concernées et impliquent alors les magistrats qui veillent à l'application des textes juridiques. Quel que soit leur mode de règlement, il convient de souligner que les conflits qu'ils soient fonciers ou agriculteurs -éleveurs entachent aujourd'hui l'activité agricole.

2.3.3. Limites des dispositifs coutumiers et institutionnels de gestion foncière

Malgré leur rôle reconnu, les dispositifs coutumiers et institutionnels présentent plusieurs limites. Les règles coutumières sont souvent ambiguës et diffèrent selon les lignages, ce qui complique leur application face à l'extension rapide des vergers d'anacardiens. Les mécanismes étatiques, quant à eux, peinent à formaliser les droits fonciers et à contrôler les transactions, en raison du manque de ressources et de la faible présence administrative dans les zones rurales. Ainsi, face à cette situation, les paysans ont adopté un certain nombre de pratiques visant à réduire ou atténuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il s'agit de protéger les vergers d'anacardiens et de manguiers. Pour cela, les paysans plantent des anacardiens en rang serré autour des champs (haie d'anacardiens) ou utilisent des grilles fils barbelés autour des parcelles de cultures (photo 1).



Photo 1 : Une haie d'anacardier avec grilles de barbelées autour
d'un champ à Dierissonkaha
Prise de vue : Yeo W. Paul, 2026

La photo 1, prise à Dierissonkaha, présente une haie d'anacardier doublée de grilles de barbelées autour d'un champ. Ce mode de protection empêche les animaux d'avoir accès à l'intérieur des champs. Ce qui réduit considérablement les cas de conflits. Par ailleurs, dans le but d'éviter les intrusions du bétail dans les champs et les plantations d'anacardiens, il est recommandé aux éleveurs la réhabilitation des parcs à boeufs et de construire des enclos pour les petits ruminants comme les cabris et les moutons. Ces mesures visent à éviter les conflits

récurrents entre agriculteurs et éleveurs. Ce qui n'est toujours pas le cas, parce que ces parcs présentent quelques fois des brèches comme l'indique la photo 2.



Photo 2 : Un parc en mauvais état dans le village de Nahouokaha 1
Prise de vue : Yeo W. Paul 2026

La photo 2 montre un parc à bœuf avec une clôture dans un état défectueux dans le village de Nahouokaha 1. Cette situation provoque des sorties nocturnes des bœufs du parc. Ces animaux qui échappent au contrôle du bouvier commettent des dégâts de cultures, provoquant des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Karakoro.

3. Discussion

L'analyse des dynamiques spatiales de la culture de l'anacarde à Karakoro montre d'abord que cette culture a fortement progressé en trente ans, occupant 34,05%, soit le tiers du territoire de la sous-préfecture en 2025. Sa rentabilité incite les agriculteurs à convertir les espaces de végétation naturelle en vergers. L'anacardier est un arbre robuste qui supporte bien les sols pauvres et les périodes de sécheresse, ce qui en fait une alternative sûre face à la baisse de rendement des cultures vivrières traditionnelles. Les résultats obtenus dans la sous-préfecture de Karakoro sont conformes aux observations d'ABI-KABEROU A. *et al.* (2023, p146) au centre du Bénin, où l'expansion des plantations d'anacarde s'effectue au détriment des formations végétales naturelles et des autres usages du sol. De même, AMANOUDO M-J. *et al.* (2022, p138) montrent que la croissance de la filière anacarde en Afrique de l'Ouest repose principalement sur l'augmentation des superficies cultivées, stimulée par l'attractivité économique de cette spéculation. Les travaux de YIN L. *et al.* (2023, p15) aboutissent à des conclusions similaires en soulignant que la recherche de revenus agricoles favorise la conversion progressive des terres en plantations d'anacardières.

L'étude montre en outre que deux types de conflits majeurs sont présents dans la sous-préfecture de Karakoro. Les plus récurrents, 78,72% des cas, opposent agriculteurs et éleveurs. Les conflits fonciers (21,28%) sont très peu rependus, eu égard aux us et coutumes. L'extension des vergers d'anacardières a rendu la cohabitation difficile entre agriculteurs et éleveurs à cause de la réduction des zones de pâturage. Par ailleurs, les conflits fonciers dans les localités enquêtées sont plus dominés par les conflits intra-familiaux avec une proportion de 65 %, ensuite viennent les conflits inter-villages et inter-familles avec respectivement des taux évalués à 15% et 20%. La gestion des conflits à Karakoro mobilise une pluralité d'acteurs,

mêlant autorités coutumières, administratives, producteurs et chefs de villages. Les comités villageois de médiation et les assemblées de chefs coutumiers jouent un rôle central dans la négociation et la résolution des différends liés aux parcelles d'anacardiers. Ces résultats rejoignent ceux de BROTTM L. V. *et al.* (2025, p574) qui montrent que les transformations de l'occupation du sol et la modification des systèmes de subsistance accentuent les conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest. Ils corroborent également les conclusions de KAKOU-AGNIMOU A. K. R. (2023, p524) dans le département de Mankono où la compétition pour les ressources foncières et pastorales constitue le principal facteur explicatif des conflits agropastoraux. Les résultats de cette recherche convergent également avec ceux de YOMAN N. K. M. (2023, p10) qui, dans son étude sur la sédentarisation des pasteurs peuls dans le département de Ferkessédougou, met en évidence la pression croissante exercée sur les ressources foncières et pastorales. L'auteur montre que la réduction des espaces de parcours du bétail et l'extension des activités agricoles constituent des facteurs majeurs de tensions entre agriculteurs et éleveurs, compromettant parfois la coexistence pacifique entre les différentes communautés rurales. De même, FLINTAN F. E. *et al.* (2024, p32) vont dans le même sens en montrant que la diminution des terres de pâturage sous l'effet de l'expansion agricole favorise la multiplication des conflits liés à l'accès aux ressources foncières.

En revanche, certains auteurs nuancent cette interprétation. NASSEF M. *et al.* (2024, p33) estiment que plusieurs études tendent à généraliser l'intensification des conflits agriculteurs-éleveurs sans toujours disposer de données empiriques suffisamment robustes. Selon eux, les facteurs politiques, sécuritaires et institutionnels doivent également être pris en compte dans l'analyse des tensions rurales.

En somme, cette étude montre que l'expansion de l'anacarde à Karakoro est à la fois le moteur de transformation économique et facteur de recomposition sociale et foncière. La sécurisation des terres et l'amélioration des mécanismes locaux de gouvernance constituent des enjeux majeurs pour pérenniser la filière et assurer la cohésion sociale.

Conclusion

Cette étude sur la sous-préfecture de Karakoro a permis de mettre en évidence les dynamiques complexes liées à la culture de l'anacarde et leurs effets sur l'organisation spatiale, économique et foncière du territoire. L'analyse a montré que l'anacarde s'impose comme une culture pérenne et rentable, adaptée aux conditions agroécologiques locales et capable de générer des revenus stables pour les ménages. L'expansion des vergers entraîne une recomposition des terroirs et des paysages ruraux, structurant l'espace selon des logiques économiques et stratégiques.

Parallèlement, cette évolution influence fortement les systèmes fonciers traditionnels. Les modes d'accès et de contrôle de la terre se transforment, favorisant des stratégies d'appropriation et de sécurisation foncière par la plantation pérenne, ce qui engendre des tensions rurales entre autochtones, migrants et éleveurs. Les conflits liés à l'anacarde révèlent les limites des dispositifs coutumiers et institutionnels, dont la formalisation reste insuffisante pour encadrer efficacement l'accès aux terres.

La gouvernance foncière locale apparaît ainsi comme un enjeu central pour concilier développement agricole et paix sociale. La mise en place de mécanismes inclusifs, articulant normes coutumières et législation nationale, peut sécuriser les droits des producteurs et réduire les litiges. L'intégration de coopératives et de registres fonciers simplifiés constitue également un levier important pour soutenir la filière tout en préservant la cohésion sociale.

En définitive, la culture de l'anacarde à Karakoro illustre la capacité des cultures de rente à transformer les territoires ruraux, mais souligne aussi la nécessité d'une gouvernance foncière

efficace et participative. Ces résultats offrent des pistes pour renforcer le développement rural durable, assurer la sécurité foncière et prévenir l'escalade des conflits dans les zones à forte expansion agricole.

Références bibliographiques

ABI-KABEROU Alain, ZOUNTCHEGNON Lambert, RUDANT Jean-Paul et DJOSSA Bruno, 2023, « Dynamique d'Utilisation des Terres (1991-2023) des Plantations d'Anacarde dans la Zone Soudano-Guinéenne du Centre Bénin », *European Scientific Journal*, vol. 19, n° 35, pp. 134-154.

AMANOUDO Mesmes-Juste, KASSA Sorotori Césaire, WEDJANGNON Adigla Appolinaire, BIAOU Samadori Honoré et OUINSAVI Christine Nougbofé, 2022, « Yield Gap in Cashew Plantings (Anacardium occidentale L.) in West Africa: Status, Causes and Prospects (Review) », *Agriculture, Forestry and Fisheries*, vol. 11, n° 4, pp. 140-153.

ASSI-KAUDJHIS J.P., 2008, « Crise agricole et reconversion des bas-fonds par la rizipisciculture dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire : Enjeux de l'implication des femmes » in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE)*, n° 2, Abidjan, EDUCI, pp. 20-36.

BROTTEM Leif Vincent et TURNER Matthew David, 2025, « Violent farmer-herder conflicts in West Africa: landscape-livelihood interactions and the political ecology of customary dispute resolution », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 52, n° 3, pp. 574-596.

DIALLO Youssouf, 2007, « Les Peuls, les Sénoufo et l'État au nord de la Côte d'Ivoire. Problèmes fonciers et gestion du pastoralisme » in *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 10 | 1995, mis en ligne le 17 juillet 2007, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://apad.revues.org/1131>

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2006, *Les systèmes fonciers et le développement rural en Afrique*, Karthala, Paris, 112 p.

DROY Yves, 2016, *Transformations foncières et tensions rurales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 203 p.

FLINTAN Fiona Elizabeth, SULIEMAN Hussein Mohamed, EBA Bekele et NASSEF Moustafa, 2024, « Dynamics of Farmer-Herder Conflicts in Africa », *Rural 21*, vol. 58, n° 2, pp. 32-34.

KAKOU-AGNIMOU Amon Kanou Rébéka, 2023, « Conflits agriculteurs-éleveurs : analyse problématique du département de Mankono (Côte d'Ivoire) », *Revue Akiri*, vol. 4, n° 1, pp. 520-537.

KONE Moussa, 2018, *Dynamiques agricoles et sécurité foncière en Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Abidjan, 63 p.

LUND Christian, 2008, *La gouvernance foncière en Afrique de l'Ouest : enjeux et pratiques*. Nordic Africa Institute, Uppsala, 27 p.

NASSEF Magda, EBA Bekele, ISLAM Kismala, DJOHY Georges et FLINTAN Fiona Elizabeth, 2023, *Causes of Farmer-Herder Conflicts in Africa: A Systematic Scoping Review*, Londres, Overseas Development Institute (ODI), SPARC Report, 87 p.

RUF, Alain, 2010, *La filière anacarde en Afrique de l'Ouest : enjeux économiques et sociaux*, Karthala, Paris, 47 p.

YIN Leikun, GHOSH Rahul, LIN Chenxi, HALE David, WEIGL Christoph, OBAROWSKI James, ZHOU Junxiong, TILL Jessica, JIA Xiaowei, MAO Troy, KUMAR Vipin et JIN Zhenong, 2023, « Mapping Smallholder Cashew Plantations to Inform Sustainable Tree Crop Expansion in Benin », *arXiv Preprint*, arXiv:2301.00363, 26 p.

YOMAN N'Goh Koffi Michael, 2023, « La situation de la sédentarisation des pasteurs peuls en Côte d'Ivoire : cas du département de Ferkessédougou », *Revue Akiri*, vol. 3, n° 1, pp. 1-19.